



Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire

Unité finances

Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

Cession de créance dans le cadre du programme de maturité bilingue français-anglais

Je soussigné-e _____ né-e le _____

domicilié-e à _____

dont les représentants légaux sont :

_____ et _____

cède à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (ci-après : DGEP) la bourse qui m'a été octroyée, respectivement me serait octroyée par l'Office cantonal des bourses d'études (ci-après : OCBE) pour la période du 01.08.2023 au 31.07.2024 (année scolaire 2023-2024).

Cette cession de créance porte sur le montant de la bourse qui m'a été octroyée, respectivement me serait octroyée, pour mes frais de pension et de logement, lesquels ont été avancés par la DGEP dans le cadre du programme de maturité bilingue.

Ainsi, j'autorise l'OCBE à verser directement à la DGEP, sur le compte bancaire dont la référence sera communiquée à l'OCBE par la DGEP, le montant relatif aux frais précités qui m'a été octroyé pour la période mentionnée ci-dessus.

La présente vaut cession de créance au sens des articles 164 et suivants du Code des obligations (CO).

Lieu et date :

Signature de l'élève :

Signature des représentants légaux :
